

Les implications économiques de la souveraineté-association : le Canada face à l'expérience des pays nordiques, par MICHEL BOISVERT. — LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, 1980, 711 p.

Luc-Normand Tellier

Volume 56, numéro 2, avril-juin 1980

Économies des services de santé

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600922ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600922ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Tellier, L.-N. (1980). Compte rendu de [*Les implications économiques de la souveraineté-association : le Canada face à l'expérience des pays nordiques*, par MICHEL BOISVERT. — LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, 1980, 711 p.] *L'Actualité économique*, 56(2), 341-343. <https://doi.org/10.7202/600922ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1980

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les implications économiques de la souveraineté-association : le Canada face à l'expérience des pays nordiques, par MICHEL BOISVERT.
— LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, 1980, 711 pages.

En cette période d'après référendum, on peut regretter que les Presses de l'Université de Montréal aient jugé bon de ne publier que quelques jours à peine avant le 20 mai fatidique cet ouvrage sur « les implications écono-

miques de la souveraineté-association ». Cette ultime chance qu'on aura donnée à la défense de la thèse du Parti Québécois sera peut-être passée quelque peu inaperçue. Elle n'en demeure pas moins à plusieurs égards originale et digne d'attention.

Les thèses que Michel Boisvert nous présente à l'occasion de ce livre sont multiples. Elles ont ceci en commun qu'elles ont comme « problématique » la crise canado-québécoise et comme « cas-témoin » celui des pays nordiques (Norvège, Finlande, Islande, Suède et Danemark). Ainsi, M. Boisvert invoque le cas de l'accession de la Norvège à la souveraineté (et à un moindre degré celui de la Finlande et de l'Islande) pour suggérer qu'une telle accession n'entraîne pas « de bouleversement majeur du point de vue économique » (p. 183). Quant à l'aspect « association » de la souveraineté-association, Boisvert l'aborde à la fois à partir du cas nordique et à partir de la théorie économique du fédéralisme et, plus particulièrement, du théorème de décentralisation. Sa conclusion sur ce point n'étonnera personne : « une plus grande intégration aux économies régionales voisines ne signifie pas nécessairement une augmentation de niveau de vie, et inversement, la récupération au niveau régional d'un certain nombre de pouvoirs économiques collectifs n'entraîne pas nécessairement une diminution de bien-être » (p. 184). L'auteur dépasse cependant ces conclusions pleines de réserve pour conclure « que l'absence de gouvernement suprarégional dans les pays nordiques a contribué de manière significative à un taux d'inflation plus élevé, mais aussi à un taux de chômage plus faible » (p. 187).

Il va même encore plus loin en prônant pour le Québec et le Canada « une faible intégration à six » plutôt qu'une souveraineté-association. Suivant cette nouvelle formule, l'association canadienne se réduirait à un accord de libre-échange plutôt qu'à un marché commun joint à une union monétaire comme le préconise le Parti Québécois. Et les deux partenaires prévus par le P.Q. seraient remplacés par six partenaires : l'Ontario, le Québec, Terre-Neuve, les Maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile-du-Prince-Edouard), les Prairies (Manitoba et Saskatchewan) et les Rocheuses (Colombie-Britannique et Alberta). Comme on le voit, une telle thèse se rapproche plus des positions du créditiste René Matte ou de B.A. Brown (*The New Confederation: Five Sovereign Provinces*) que de la souveraineté-association préconisée par le P.Q.

A première vue, il peut sembler très ambitieux de vouloir convaincre de la validité de l'ensemble de ces thèses à partir essentiellement, d'une part, des similitudes des ensembles canadien et nordique et, d'autre part, de l'analogie des formules du Conseil nordique et de la souveraineté-association. A vrai dire, malgré l'appareil statistique et bibliographique, le lecteur demeurera souvent sceptique devant certaines thèses de l'auteur et les limites inhérentes au genre de démonstrations qu'il utilise.

Comme dans le cas du livre d'Edmond Orban (*Un modèle de Souveraineté-Association? Le Conseil Nordique*, Montréal, HMH, 1978), les objecteurs diront que le cas nordique est un faux exemple de la souveraineté-

association prônée par le P.Q., d'une part, parce que ce qui unit les pays nordiques, à savoir l'histoire et la culture, divise le Canada et, d'autre part, parce que le Conseil nordique n'a rien d'une union douanière et, encore moins, d'une union monétaire. Ils pointeront aussi du doigt le fait que l'ensemble canadien demeure dominé économiquement de l'extérieur alors que les Pays nordiques n'ont rien abdiqué sur ce plan. Enfin, sans condamner, à priori, l'approche inductive, ils pourront exiger qu'une telle approche ne se limite pas au seul cas nordique, quelque pertinent que ce cas puisse être.

Malgré toutes ces objections et malgré aussi le malaise que peut causer l'enchevêtrement complexe de la démarche empirique, du schéma théorique et des positions politiques de l'auteur, il n'en demeure pas moins que ce livre arrive à nous convaincre de la légitimité et du bien-fondé d'une approche inductive au débat constitutionnel québécois. Il nous donne même le goût de voir une telle approche s'élargir pour inclure d'autres cas que le cas nordique, mais il nous fait aussi découvrir la richesse de cet exemple précis du point de vue canado-québécois. Comme nous le dit si bien l'auteur, cette richesse ne tient-elle pas aux « particularités des deux ensembles étudiés, sous-continentaux composés de régions largement ouvertes vers l'extérieur, spécialisées dans les produits de base et demi-produits, et entretenant des liens avec des régions différentes à l'intérieur, d'un même bloc économique, Europe des Neuf et Etats-Unis respectivement » (p. 187) ? Ceci, sans compter la comparabilité des populations, des niveaux de vie, des structures industrielles, des climats, des systèmes politiques, des orientations idéologiques, des structures régionales, etc. Concédonsons à M. Boisvert que l'ensemble nordique demeure, dans le monde actuel, la plus proche approximation de l'ensemble canadien, d'où l'intérêt manifeste de son livre, de sa démarche et de ses conclusions, ceci malgré leurs limites mêmes.

Luc-Normand Tellier